



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### RÉNOVATION DU CENTRE LÉOPOLD-LECLERC DE CARLETON-SUR-MER

La Ville de Carleton-sur-Mer, demande des soumissions pour son projet de rénovation du Centre Léopold-Leclerc de Carleton-sur-Mer.

Les documents de soumission pourront être obtenus via le Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 à compter du 31/08/2022.

**Propriétaire : VILLE DE CARLETON-SUR-MET**  
629, boulevard Perron  
Carleton-sur-Mer (Québec), G0C 1J0  
Tél. : (418) 364-7073  
Fax : (418) 364-6011

**Architecte : PIERRE BOURDAGES, ARCHITECTE INC.**  
118, chemin Cyr  
New Richmond (Québec) G0C 2B0  
Tél. : (418) 392-7707  
Fax : (418) 392-7708

**Ingénieur : ARPO GROUPE-CONSEIL**  
138c, Route 132 Ouest,  
New Richmond (Québec), G0C 2B0  
tél.: (418) 763-1617

**ÉLIGIBILITÉ :** Seules sont autorisées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs généraux détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

**GARANTIE DE SOUMISSION ET CAUTIONNEMENTS :** Les soumissionnaires devront présenter un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% de la soumission valide pour une période de 90 jours suivant la date d'ouverture des soumissions et, éventuellement échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services, sous forme de cautionnement représentant chacun un montant égal à 50% du prix du contrat et pour une durée s'étalant du début du contrat jusqu'à douze (12) mois suivant le certificat de fin des travaux.

**Seuls des cautionnements émis par des compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes des documents d'appel d'offres.**

**REMISE DES SOUMISSIONS :** Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées, portant la mention « Rénovation du Centre Léopold-Leclerc », seront reçues à l'hôtel de Ville, sis au 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer, jusqu'à **11 heures**, heure en vigueur localement, le 29/09/2022, pour y être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

**VISITE DES LIEUX:** Une visite des lieux (non obligatoire) est possible sur rendez-vous, veuillez communiquer avec **M. Maxime Terras, chargé de projet pour la ville de Carleton-sur-Mer (418) 391-2399**.

La Ville de Carleton-sur-Mer se réserve le droit d'adjuger le contrat en tout ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire ou les soumissionnaires.

**Antoine Audet, Directeur général et greffier**  
31/08/2022